Jacques Cadelec, 2 mail du Manoir, 91120, Palaiseau Le 24 novembre 2015

Enquête publique sur le Contrat de Développement Territorial du sud du plateau de Saclay
Enquête ouverte du 2 au 28 novembre 2015

1.- De la faisabilité financière du CDT?

Ce CDT n'est pas conforme aux exigences du décret de 2011 (article 4), en ce sens que les coûts sont ignorés pour une bonne moitié des fiches. La répartition des financements entre les différentes entités territoriales n'est pas précisée. Dans un rapport du Sénat, paru il y a un an environ, on pouvait lire: «Les communes, départements et régions vont devoir prendre des mesures correctives de grande ampleur pour ne pas s'écraser sur le mur de la dette.»
Il serait pourtant possible me semble-t-il d'évaluer la faisabilité financière de ce contrat. Dans une situation budgétaire contrainte, je n'accepte pas le pragmatisme de monsieur Bournat (dixit réunion du 13 novembre) lorsqu'il s'agit d'engager des flots d'argent public dont l'existence n'est pas démontrée. L'argent ne peut provenir que des communes, des communautés d'agglomération, du département, de la Région et de l'Etat. Sachant ce que dépensent ces entités territoriales en 2015, il est possible d'évaluer en utilisant un taux de croissance autour de 1% (et je suis généreux) ce qui sera possible de dépenser pendant 15 ans, durée du CDT. Pourquoi ne le fait on pas?

2.- De l'inconstitutionnalité du CDT (reprise de mon avis du 10 janvier 2015)

L'article 7 de la Charte de l'environnement partie intégrale de notre Constitution dit que:
« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.» Il est clair que l'élaboration clandestine par le comité de pilotage du contenu du CDT m'a interdit de participer à l'élaboration du CDT.

3.-De la ligne 18

Il y a deux approches possibles pour crier mon opposition à la réalisation de cette ligne de métro au travers du plateau de Saclay.
La première est intuitive. Je ne veux pas introduire au milieu d'une zone protégée par la loi (ZPNAF) une gare (Christ de Saclay), cœur d'une urbanisation à venir et un viaduc destructeur du paysage. D'où un avis défavorable de ma part.
La seconde est économique et rationnelle. La livraison de cette ligne est trop tardive par rapport aux constructions en cours. Son gabarit est excessif par rapport au trafic voyageurs estimé. Les études du Cercle des Transports (décembre 2014 et août 2015) montrent que les orientations du Grand Paris Express en dehors de la ligne 15 ne sont pas les plus efficaces pour améliorer les transports publics en Ile-de-France. Elles démontrent aussi que les estimations budgétaires ne sont pas réalistes et de loin. Le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) et le Commissariat Général aux Investissements viennent d'émettre d'importantes réserves sur les justifications de cette ligne 18. D'où un second avis défavorable de ma part.
Refuser de reconsidérer la construction de la ligne 18 n'est pas sérieux et indigne d'une démocratie.

4. Un détail qui en dit long

Dans le document N° 8 soumis à l'enquête publique: compte-rendu du comité de pilotage du 10 juillet 2015, la cinquième recommandation de la précédente commission d'enquête est traduite par «gouvernance davantage partagée du projet par la population». Le texte de cette recommandation est: **renforcer substantiellement la concertation, pendant la période d'actualisation, de finalisation et d'adoption du CDT.** Soit le comité de pilotage ne sait pas lire, soit il a peur des mots réellement utilisés par la commission d'enquête, je ne sais pas!

5. Où Jean de la Fontaine a décrit ce qui pourrait nous arriver

Une Grenouille vit un Bœuf,
Qui lui sembla de belle taille.
Elle qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse s'étend, et s'enfle et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur ;
Disant : Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez ? dites-moi ? n'y suis-je point encore ?
Nenni. M'y voici donc ? Point du tout. M'y voilà ?
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.
Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :
Tout Bourgeois veut bâtir comme les grands Seigneurs ;
Tout petit Prince a des Ambassadeurs :
Tout Marquis veut avoir des Pages.

Conclusion: Mon avis ne peut qu'être défavorable